



Taxe foncière suite vente appartement

Par **jeanloc55**, le **28/09/2016** à **23:27**

Bonjour,

Suite à une vente d'un studio en juillet dernier, l'acheteur de mon bien à prétexter chez le notaire l'oubli de son chèque pour ne pas régler la quote part de la taxe foncière qui lui revient promettant de repasser le lundi chez celui-ci.

Depuis après plusieurs mails au notaire pour récupérer la somme celui-ci m'affirme relancer à chaque fois l'acheteur mais toujours aucun remboursement.

Quel recours pour moi et auprès de qui ? Le notaire chargé à l'origine du recouvrement ou directement l'acheteur ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **29/09/2016** à **08:39**

Bonjour,

Avez-vous mis par écrit cet accord de remboursement au prorata de la taxe foncière par votre acheteur ?

Par **beatles**, le **29/09/2016** à **10:39**

Bonjour,

Avez-vous conservé une trace (mails du notaire) dans lesquels ce dernier reconnaît explicitement que l'acheteur devait repasser pour s'acquitter de sa quote-part de taxe foncière ?

Cdt.